

DÉLIBÉRATION N°2025-01 EPCC CENTQUATRE-PARIS

Objet : Approbation du procès-verbal du 7 novembre 2024

Le Conseil d'administration,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté n°2008-267-2 du 23 septembre 2008 portant création de l'établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial Le CENTQUATRE et les arrêtés préfectoraux n°75-2019-12-26-005 du 26 décembre 2019 et n°75-2022-06-24-00010 du 24 juin 2022 portant modification des statuts de l'établissement ;

Vu les statuts de l'établissement ;

Vu la délibération n°2020-18 du 13 novembre 2020 portant approbation du règlement intérieur du Conseil d'Administration du CENTQUATRE-PARIS ;

Vu la séance du Conseil d'administration qui s'est tenue le 7 novembre 2024 au CENTQUATRE-PARIS ;

DÉLIBÈRE

Article unique : APPROUVE le procès-verbal du joint en annexe.

13 Administrateurs présents ou représentés
13 Voix pour __ Contre __ Abstentions

La délibération est adoptée

La Présidente du Conseil d'administration

Carine ROLLAND



DÉLIBÉRATION N°2025-02 EPCC CENTQUATRE-PARIS

Objet : Approbation de la procédure de recrutement d'une nouvelle direction pour l'EPCC CENTQUATRE-PARIS

Le Conseil d'administration,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L1431-5, R1431-10 et R1431-11 ;

Vu l'arrêté n°2008-267-2 du 23 septembre 2008 portant création de l'établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial Le CENTQUATRE et les arrêtés préfectoraux n°75-2019-12-26-005 du 26 décembre 2019 et n°75-2022-06-24-00010 du 24 juin 2022 portant modification des statuts de l'établissement ;

Vu les statuts de l'établissement notamment l'article 11 ;

Vu la délibération n°2024-10 du 7 novembre 2024 portant renouvellement du mandat de la Présidence du conseil d'administration, Carine ROLLAND ;

Vu le règlement intérieur du conseil d'administration notamment les articles 5 et 13 ;

Vu la délibération n°2022-01 du 10 mars 2022 portant renouvellement du mandat du directeur du CENTQUATRE-PARIS ;

Vu l'échéance du mandat du directeur de l'établissement, le 14 septembre 2025 ;

DÉLIBÈRE

Article unique : APPROUVE la procédure de recrutement d'une nouvelle direction pour l'EPCC CENTQUATRE-PARIS

13 Administrateurs présents ou représentés
13 Voix pour __ Contre __ Abstentions

La délibération est adoptée

La Présidente du Conseil d'administration

Carine ROLLAND



Délibération n°2025-02 du 10 janvier 2025 CENTQUATRE-PARIS
Approbation de la procédure de recrutement d'une nouvelle direction pour l'EPCC

CENT QUATRE #104 PARIS

DÉLIBÉRATION N°2025-04 EPCC CENTQUATRE-PARIS

OBJET : APPROBATION DE LA TARIFICATION DES ESPACES DU CENTQUATRE-PARIS

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment l'article L1431-8 ;

Vu l'arrêté n°2008-267-2 du 23 septembre 2008 portant création de l'établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial dénommé Le CENTQUATRE et l'arrêté préfectoral n°2019-12-26 du 26 décembre 2019 portant adhésion de la commune de Pantin et modification des statuts de l'établissement ;

Vu les statuts du CENTQUATRE-PARIS ;

Vu la délibération 2018-10 relative à la politique tarifaire du CENTQUATRE-PARIS ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : la nouvelle grille de tarification des espaces du CENTQUATRE-PARIS présentée en annexe de cette délibération, est approuvée.

12 Administrateurs présents ou représentés
12 Voix pour __ Contre __ Abstentions

La délibération est adoptée

La Présidente du Conseil d'administration

Carine ROLLAND



DÉLIBÉRATION N°2025-07 EPCC CENTQUATRE-PARIS

Objet : Approbation de la passation du marché relatif aux services d'agence de voyage

Le Conseil d'administration,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article R.1431-7 ;

Vu l'arrêté n°2008-267-2 du 23 septembre 2008 portant création de l'établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial dénommé Le CENTQUATRE-PARIS et l'arrêté préfectoral n°2019-12-26 du 26 décembre 2019 portant adhésion de la commune de Pantin et modification des statuts de l'établissement ;

Vu les statuts du CENTQUATRE-PARIS et notamment les articles 8 et 10;

Vu la délibération n°2019-20 du 16 octobre 2019 portant délégation de signature au directeur des marchés publics

Vu la délibération n°2020-05 du 3 mars 2020 portant approbation du guide des achats interne du CENTQUATRE-PARIS ;

DÉLIBÈRE

Article 1 : APPROUVE le lancement d'une procédure formalisée sous le mode d'appel d'offres ouvert relative aux prestations d'agence de voyage.

Article 2 : AUTORISE le directeur du CENTQUATRE-PARIS à signer les documents contractuels après décision de la Commission d'appel d'offres et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ainsi qu'à signer tout actes, décisions et/ou avenants nécessaires à l'exécution dudit accord-cadre.

11 Administrateurs présents ou représentés
11 Voix pour ___ Contre ___ Abstentions

La délibération est adoptée

La Présidente du Conseil d'administration

Carine ROLLAND

